

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30**Groupe Economique de 12h15 à 13h45, à la Buvette du Grand Conseil**Saint-Martin à l'issue des débats.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président signale qu'une brochure traitant des mesures de sécurité prises suite à l'attentat du Parlement de Zoug a été déposée dans les casiers des députés. Il informe également les journalistes accrédités que des prises secteurs ont été installées à leur attention au fond de la salle. Il annonce également qu'une amélioration a été apportée aux vidéos des séances plénières, chaque objet discuté proposant un lien vers les textes relatifs.</p> <p>A 14h, M. le Président lit une déclaration du Bureau relatif aux échanges entre la Commission de Haute surveillance du Tribunal cantonal et le Tribunal cantonal. Le Bureau décide qu'un rapport spécifique sera rédigé par la Commission de Haute surveillance et porté à l'ordre du jour de la séance plénière du mardi 26 novembre.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Jérôme Christen et consorts, Claude-Alain Voiblet, Claude-Alain Voiblet, Jean-Michel Dolivo, François Brélaz, Denis Rubattel et consorts, Jacques Neiryck et consorts.</p> <p>Simple questions: Alexandre Rydlo, Alexandre Rydlo</p>			
RENV-CE	3.	(13_INT_173) Interpellation Marc-Olivier Buffat - Délinquants relâchés faute de place dans les prisons - usque tandem ? (Développement) à 14h00			
RENV-CE	4.	(13_INT_171) Interpellation Jean-François Thuillard - Beaulieu : où va-t-on ? (Développement)			
TRAITE	5.	(13_INT_159) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierrette Roulet-Grin et consorts - Arrêté sur le réseau de routes nationales et hausse de la vignette : quels bénéfices pour le canton de Vaud ?	DIRH.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 5 novembre 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	6.	(37) Exposé des motifs et projet de lois - modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil et - modifiant la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire(1er débat) (1er débat) : refus d'entrée en matière (selon recommandation de la commission) sur le projet de loi modifiant la LGC accepté par 107 oui et 2 abstentions. Entrée en matière sur le projet de loi modifiant la loi d'organisation judiciaire acceptée par 98 oui. Art 23, al. 1, amdt com accepté ; al. 2 non amendé accepté ; al. 3, amdt com accepté. Art 23 amendé accepté. Art. 48 accepté. Art. 2 (nouveau), amdt com accepté. Fin du 1er débat.	DINT.	Mattenberger N.	
RENV-CE	7.	(13_INT_172) Interpellation Jacques Nicolet - Crédit-Cadre améliorations foncières, c'est pour quand ? (Développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	8.	<p>(98) Exposé des motifs et projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi du 15 juin 2010 sur les péréquations intercommunales (LPIC) - la loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) - la loi du 6 octobre 2009 sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (LAVASAD) et <p>Projet de décret abrogeant le décret du 2 octobre 2010 fixant le mécanisme de correction de la bascule d'impôt de 2011 lié à la facture sociale et Projets de décrets modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - le décret du 2 octobre 2007 réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale (DRPTC) - le décret du 15 juin 2010 fixant pour les années 2011 à 2018 les modalités d'application de la loi sur les péréquations intercommunales (DLPIC) et <p>Projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 40'000'000.-- assurant le "préfinancement routier" pour des projets communaux sur les routes cantonales en traversée de localité et</p> <p>Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motion André Marendaz et consorts concernant l'entretien des routes cantonales en traversée de localités : qui fait quoi ? (10_MOT_104) - sur la motion Pierre Grandjean et consorts demandant de rééquilibrer les flux financiers entre le canton et les communes par le biais d'une modification de la répartition de la couverture des coûts de l'AVASAD (13_MOT_022) - sur la motion Nuria Gorrite et consorts - Pour une répartition plus équitable des moyens entre la Confédération, les cantons et les communes (11_MOT_143)(1er débat) <p>(1er débat) : entrée en matière générale sur tous les projets de lois et de décrets acceptée par 112 oui et 2 abstentions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - LPIC : art. 4 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. - LOF : art. 17a, al. 5, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 17a amendé accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. - LAVASAD : art. 18 accepté. Art. 20 à 28 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. - Décret abrogeant le décret du 2 octobre 2012 fixant le mécanisme de correction de la bascule d'impôt de 2011 lié à la facture sociale : art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. 	DINT.	Buffat M.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>- Décret DRPTC : art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Art. 8 (abrogation) accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>- Décret DLPIC : art. 7 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>- Décret 40'000'000.- : art. 1, amdt Modoux (+ 20 mios) refusé par 52 oui, 54 non et 23 abstentions. A l'appel nominal, le précédent résultat est confirmé par 53 oui, 59 non et 19 abstentions. Art. 1 accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des $\frac{3}{4}$ requise) est acceptée par 107 oui, 11 non et 4 abstentions. (2ème débat) : l'ensemble des projets de lois et décrets est adopté tel qu'en 1er débat, sans discussion. Fin du 2ème débat.</p> <p>En vote final, les projets de lois et de décrets sont acceptés par 116 oui et 4 abstentions.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du CE sur la motion Marendaz (acceptation) sont acceptées par 81 oui, 2 non et 39 abstentions.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du CE sur la motion Grandjean (acceptation) sont acceptées avec 1 abstention.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du CE sur la motion Gorrite (acceptation) sont acceptées à l'unanimité.</p>			
RENV-CE	9.	(13_INT_174) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - Qu'attend le Canton de Vaud pour réduire ses émissions de CO2 grâce à la manne fédérale ? (Développement)			
RENV-COM	10.	(13_POS_044) Postulat Jean-François Cachin et consorts - Des places de parc pour des cars dans le secteur du P-R de Vennes (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
		Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
TRAITE	11.	(13_INT_111) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer au nom du groupe PLR - Densifier l'information durant les campagnes	DINT.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	(78) Rapport du Procureur général sur l'activité du Ministère public pour l'année 2012 Les conclusions du rapport de la Commission de gestion (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	DINT	Schwaar V.	
RENV-T	13.	(13_POS_030) Postulat Rebecca Ruiz et consorts demandant de renforcer l'aide aux victimes En raison de l'absence excusée du rapporteur de minorité, cet objet est retiré de l'ordre du jour et sera traité lors d'une prochaine séance.	DINT, DSAS	Calpini C. (Majorité), Mattenberger N. (Minorité)	12/11/2013
OA	14.	(GC 074) Rapport de la commission interparlementaire de contrôle « Détention pénale » pour l'année 2012 M. le député Denis Rubattel, membre de la Commission de contrôle "Détention pénale" remplace le rapporteur, excusé. Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.	GC	Mattenberger N.	
RENV-COM	15.	(13_POS_045) Postulat Régis Courdesse et consorts - Fiscalité écologique pour les énergies renouvelables (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Avec moins de 20 signature, ce postulat est soumis à un vote du Grand Conseil pour que celui-ci soit transmis à une commission. Par 65 oui, 31 non et 6 abstention, ce postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	16.	(13_POS_046) Postulat Isabelle Chevalley et consorts - Simplification administrative pour l'installation des énergies renouvelables (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Avec moins de 20 signature, ce postulat est soumis à un vote du Grand Conseil pour que celui-ci soit transmis à une commission. Par 102 oui et 11 abstention, ce postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	17.	(13_INI_004) Initiative Nicolas RoCHAT Fernandez et consorts visant à rendre publiques et gratuites les données du Registre foncier (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, l'initiative est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
TRAITE	18.	(13_INT_104) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Filip Uffer et consorts - Les curateurs ne devraient plus être désignés contre leur gré En raison de l'absence excusée de l'interpellateur, celui-ci est remplacé par M. le député Claude Schwab pour le traitement de cette réponse.	DINT.		
RENV-COM	19.	(13_MOT_026) Motion Régis Courdesse au nom du groupe vert/libéral demandant une modification de l'article 61, lettre a, chiffres 1 et 2, de la Loi sur l'exercice des droits politiques Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération de la motion et renvoi à la COMOPAR) sont adoptées avec deux oppositions et quelques abstentions	DINT	Wyssa C.	
RET	20.	(12_POS_016) Postulat Régis Courdesse et consorts afin de définir l'ordre de priorité de la compensation des SDA - la pérennisation des SDA dans les zones intermédiaires avant la reconversion des zones à bâtir Le postulant décide de retirer son postulat, les éléments principaux de celui-ci ayant été abordés à satisfaction lors de la discussion en commission.	DINT, DECS	Yersin J.R.	
RENV-CE	21.	(12_POS_014) Postulat Pierre Volet et consorts - Allongement des délais de permis de construire dans le canton, une mesure complémentaire à la simplification des procédures Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat tel qu'amendé) sont acceptées à l'unanimité.	DINT	Yersin J.R.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 5 novembre 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	22.	(90) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à adhérer à la Convention intercantonale sur l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Vaud-Fribourg (1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée par 93 oui et 1 abstention. Art. 1 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (maj. des 3/4 requise) est acceptée par 91 oui et 6 abstentions. (2ème débat): art. 1 accepté à l'unanimité. Fin du 2ème débat. Au vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DSAS.	Mahaim R.	
TRAITE	23.	(13_INT_129) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christiane Jaquet-Berger et consorts - La prise en charge pédopsychiatrique dépendra-t-elle, à l'Hôpital intercantonal Riviera-Chablais, d'une logique de santé publique ou d'une logique de territoires cantonaux ?	DSAS.		
OA	24.	(56) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Catherine Labouchère intitulé Travail précédant l'aide sociale, une mesure adéquate pour notre canton Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	DSAS.	Rochat Fernandez N.	
TRAITE	25.	(13_INT_116) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Samuel Bendahan - En finir avec la spéculation sur la faim	DSAS.		
RENV-T	26.	(13_INT_126) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Filip Uffer et consorts - Appartenance religieuse dans le Registre cantonal des personnes Objet reporté en raison de l'absence excusée de l'interpellateur.	DECS.		12/11/2013
RENV-CE	27.	(13_MOT_024) Motion Maurice Neyroud et consorts - Gardons nos origines Motion transformée en postulat avec l'accord du motionnaire. Les conclusion du rapport de la commission (prise en considération du postulat) sont acceptées avec 4 abstentions.	DECS	Duvoisin G.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 5 novembre 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	28.	(50) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'évaluation de la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) du 7 mars 2006 Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées par 55 oui, 9 non et 42 abstentions.	DECS.	Lachat P.D.	
RENV-T	29.	(13_INT_081) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Rebecca Ruiz au nom du groupe socialiste - Frambois : combien de places occupées par des personnes sans condamnation préalable et quelles alternatives à la détention administrative pour celles-ci ?	DECS.		12/11/2013
TRAITE	30.	(13_INT_123) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Amélie Cherbuin - Travail sur appel : et si le téléphone ne sonne pas ?	DECS.		
TRAITE	31.	(13_INT_142) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christiane Jaquet-Berger - Tout est question de mesure	DECS.		
RENV-T	32.	(13_INT_143) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Fermeture des bars au Festival de jazz de Montreux : le remède est pire que le mal !	DECS		12/11/2013

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :